



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

13 MARS 2020

CORONAVIRUS : DECLINAISON DES NOUVELLES MESURES DANS LES STRUCTURES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Adrien Taquet affirme la mobilisation du gouvernement et l'attention prioritaire portée à la situation des enfants accueillis en protection de l'enfance.

Depuis l'annonce par le Président de la République de mesures renforcées visant à répondre à la crise du Coronavirus – Covid19, Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, est pleinement mobilisé pour **garantir aux enfants accueillis en protection de l'enfance** une continuité dans la **scolarisation, l'encadrement et l'accès aux loisirs** dans les prochaines semaines.

Dès hier soir, Adrien Taquet s'est entretenu avec Jean-Michel Blanquer, Frédérique Vidal et Sophie Cluzel afin de coordonner une **réponse adaptée aux besoins des enfants**, tenant compte des circonstances exceptionnelles, et permettant de **soutenir l'ensemble des acteurs du secteur de la protection de l'enfance** comprenant les assistants familiaux et les professionnels exerçant en foyers d'accueil ou assurant les services d'accompagnement à domicile. Il s'est également entretenu avec le président de l'Association des Départements de France ainsi que des présidents de conseils départementaux sur les mêmes thèmes.

Adrien Taquet est en lien permanent avec l'ensemble des acteurs concernés. Le secrétaire d'Etat réunira mardi les représentants des établissements de protection de l'enfance pour dresser un premier bilan de l'adaptation aux nouvelles mesures annoncées et du passage à la phase 3. Il réunira les représentants des services d'intervention à domicile et des assistants familiaux dans le même objectif jeudi. **Si des difficultés sont remontées à l'occasion de ce premier bilan, tout sera mis en œuvre pour apporter au cas par cas le soutien adéquat en lien avec les préfets, les Agences régionales de santé et les départements concernés.**

Des plans de continuité de l'activité (PCA) existent dans les services et établissements du secteur de la protection de l'enfance et seront activés. Un tel plan est d'ores et déjà mis en place au sein du Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger (GIPED) pour **garantir la continuité du 119, numéro d'appel pour l'enfance en danger.**

Le secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance tient à réaffirmer au nom du gouvernement que **la continuité de la scolarisation des enfants protégés est au cœur de ses priorités**. Ils bénéficieront pour cela du dispositif « Ma classe à la maison » mis à disposition par le ministère de l'Education Nationale. Comme l'a exprimé le Président de la République, **Adrien Taquet souhaite également qu'un esprit de solidarité et de cohésion permette aux étudiants, enseignants et animateurs disponibles de venir apporter leur appui à l'accueil en journée des enfants** dans les établissements de protection de l'enfance.

Le secrétaire d'Etat mesure et salue l'engagement constant des professionnels mobilisés au quotidien auprès des enfants protégés, et sait pouvoir compter sur leur mobilisation sans faille pour assurer la continuité de leur accompagnement.

Adrien Taquet a déclaré : *« En cette période où chacun peut se trouver bousculé dans son quotidien, une attention toute particulière doit être apportée aux enfants accueillis en protection de l'enfance pour leur garantir un encadrement adéquat, l'accès à la scolarité et aux loisirs, et pour les rassurer avec pédagogie sur la situation de crise que nous vivons. A la mobilisation de l'ensemble du gouvernement et des acteurs concernés doit s'associer l'esprit de cohésion nationale et de solidarité invoqué par le président de la République, et qui doit s'exprimer dans les prochaines semaines à l'égard des enfants protégés comme vis-à-vis de toutes les personnes vulnérables. »*